




CATÉGORIE A

Les assos cherchent un nouveau modèle

38 ANS APRÈS LES PREMIÈRES RADIOS LIBRES, LES ASSOCIATIVES ASPHYXIÉES PAR LA BAISSÉ DES RESSOURCES FINANCIÈRES CHERCHENT UN NOUVEAU SOUFFLE.

Par François Quairel  @fquairel



Farid Boulacel, coprésident de la CNRA.

FIN DES EMPLOIS AIDÉS : QUEL IMPACT ?

"Supprimer brutalement l'accès aux emplois aidés pour les radios associatives a pour conséquence immédiate de renvoyer des personnes fragiles vers Pôle emploi", s'émeuvent les représentants de la CNRA. "Nos radios forment chaque année des salariés et permettent à beaucoup de jeunes d'obtenir des formations qualifiantes et certifiantes. Nous pensons qu'il ne peut s'agir que d'une période transitoire et que de nouveaux dispositifs vont émerger au travers de la notion de formation et de professionnalisation. Toutefois, il est certain que si la situation perdure, les radios associatives, comme de nombreuses associations, ne pourront pérenniser les emplois et donc seraient amenées à disposer de moins de ressources humaines pour développer leurs actions, ce qui pourrait avoir un impact à moyen terme sur la subvention sélective du FSER et la subvention exploitation." ■

Confrontées au gel des emplois aidés et à la baisse drastique des subventions, les 600 radios associatives en France doivent muter ou mourir. Si certaines d'entre elles ont été autorisées récemment à se transformer en radios commerciales privées, comme Max FM à Grenoble ou Radio Festival à Valence, les autres se regroupent et se montrent créatives pour conserver leur indépendance.

C'est inédit et symbolique de la radio associative version 2018. Quatre stations de catégorie A diffusant sur le département de l'Isère, Radio Grésivaudan, Radio Alto, Radio St Ferreol et News FM, viennent de créer un poste d'agent administratif commun. Une décision qui répond à cette nouvelle donne d'une baisse drastique des ressources publiques, du gel des emplois aidés, de la baisse de la subvention d'exploitation du FSER en 2017 mais aussi celles, précieuses, habituellement débloquées par les collectivités locales confrontées à un resserrement drastique de leurs finances. "On mutualise avec d'autres stations sur la partie gestion paye et social. La fédération porte le

"Ce serait une grave erreur de penser que les radios associatives puissent trouver une place dans un marché déjà saturé par les radios commerciales"

poste et chaque station abonde financièrement en fonction de son poids", explique Farid Boulacel, président de la radio grenobloise News FM et de la Fédération régionale des radios associatives d'Auvergne Rhône-Alpes qui regroupe une quarantaine de radios. Un outil commun de gestion comptable est également proposé avec des formations pour les salariés et bénévoles du secteur. Autres pistes : proposer des produits en lien avec la radio, notamment des ateliers d'éducation aux médias ou des émissions délocalisées. "C'est très différent de ce que font les radios privées. Nous proposer des émissions sur un sujet pointu et des interviews échangeables et podcastables. Les collectivités nous rémunèrent sur cela plutôt que de tabler sur des subventions", souligne Farid Boulacel.

RÉINVENTER UN MODÈLE

S'il y a péril pour plusieurs dizaines de radios en France, la Confédération Nationale des Radios Associatives (CNRA) veut croire en un avenir meilleur pour des stations de proximité. "Jeter l'éponge, ce serait abandonner. Au contraire, les radios associatives se fédèrent et se battent pour la reconnaissance de leur secteur, de leurs actions de proximité et de leur mission de service public. Elles développent leur projet en rapport avec leur territoire, ce qui est une force. Nous pensons qu'il est impossible d'imaginer qu'un gouvernement démocratique puisse mettre à mal le secteur associatif alors que celui-ci contribue fortement à former, insérer, offrir des emplois tremplins, éduquer à la citoyenneté", justifie Éliane Blin, la coprésidente de la CNRA. Si certaines stations sont tentées de se transformer en radio commerciale, cela reste anecdotique, comme Max FM à Grenoble ou Radio Festival à Valence. Le CSA est rarement enclin à déséquilibrer la bande FM et le marché publicitaire local en autorisant l'arrivée de nouveaux acteurs. "Ce serait une grave erreur

de penser que les radios associatives, dont l'essence même est de ne pas faire de publicité, puissent trouver une place dans un marché déjà saturé par les radios commerciales", souligne Éliane Blin.

QUID DE LA RNT ?

Si les 600 associatives, dont certaines rencontrent un vrai succès, doivent se réinventer, le lobbying des instances représentatives bat leur plein, à l'image de la CNRA qui appelle également les instances de tutelle à une régulation de l'enveloppe globale du FSER afin de la maîtriser face à l'arrivée de nouveaux services associatifs en RNT et de revenir à une subvention exploitation équivalente à 2016. •